

20 mai 2019

Assemblée générale



Rapports moral et activités

Rappel de l'objet associatif

L'association a pour objet la préservation et la défense de l'environnement, du cadre de vie, d'un développement de l'urbanisme et de l'aménagement soucieux de l'environnement et des ressources naturelles ainsi que de la qualité de vie dans le département du Jura, au regard notamment des projets d'aménagement touristiques et de loisirs et de tous projets susceptibles d'affecter l'identité rurale des communes du département du Jura.

Elle se propose de contribuer à l'élaboration d'une politique touristique respectueuse de cette identité rurale. L'association portera une attention particulière au projet d'implantation d'un Center Parcs dans la forêt de Poligny. Elle se donnera les moyens d'évaluer les impacts d'un projet de cette envergure sur les communes du Fied, de Plasne, de Barretaine, de Poligny et autres communes environnantes, ainsi que celles de la haute vallée de la Seille, et agira en conséquence au regard des dispositions de l'article 3 des statuts.

Assemblée générale 2018

Des tables rondes sur différents sujets ont été proposées. Il a été mis en évidence que nous devons renforcer notre communication. Nous avons donc créé une commission événement ainsi qu'une commission communication pour renforcer et améliorer notre lisibilité sur Poligny et auprès de nos adhérents.

Deux événements marquants en 2018

Le carnaval du Pic noir le 17 mars 2018 – Les rois nazes le 5 janvier 2019

Pour quelles raisons avons-nous voulu créer ces événements ? Eh bien, pour signifier dans la joie et la bonne humeur que nous sommes toujours présents et actifs dans la lutte contre le projet Center parcs.

Nous avons souhaité dès l'établissement de ce projet la participation d'associations environnementales de la région, car nous estimons que cette lutte n'est pas uniquement locale. Nous avons été largement entendus, et c'est plus d'une dizaine d'associations qui ont répondu "présentes". Environ 250 participant-e-s ont fait le déplacement, rivalisant d'imagination, à la seule fin de tourner en dérision le fameux projet qui nous occupe depuis 2014.

Rencontres avec les maires de la communauté de communes Arbois, Poligny, Salins, Coeur du Jura

Un délai trop court pour que les élus soient informés précisément des enjeux du PLU de Poligny, faisant partie de facto du PLUI de la CCCJ suite à la loi de modification des collectivités territoriales

Après l'approbation quasi unanime du PLUI de Poligny par les représentants communautaires, nous avons pris la décision de rencontrer ces élus. Nos objectifs étaient de faire connaître l'association, d'établir un contact direct avec les élus des communes, et d'obtenir, le cas échéant, leur sentiment sur l'affaire qui nous occupe, et d'apporter par ailleurs, tous renseignements et documentation sur l'organisme Pierre et Vacances Center parcs. Avis unanime des élus rencontrés : délai trop court pour pouvoir prendre connaissance du dossier PLU.

A noter qu'il a fallu envoyer trois courriers à la CCCJ pour obtenir un entretien avec Martine VUILLEMIN, présidente de la commission tourisme.

Juste pour info... ☺!

Notre persévérance militante alerte les "pro" Center parcs

En avril 2018, une association de défense du Center parcs a été créée "Center parcs Poligny, je dis oui !". Les fondateurs ont probablement ressenti la nécessité et l'urgence de cette création au regard de notre persévérance militante.

Le Pic noir en conférence

Conférences et interviews médiatiques

Il a été organisé plusieurs conférences par plusieurs membres du Pic noir. Nous avons pu aussi participer à des entretiens radiophoniques toujours dans la même démarche d'information du grand public, aussi varié que possible, et toujours nombreux à venir écouter.

Le dossier juridique

Nous le savions, la lutte serait juridique. Après 3 ans, nous y sommes, bien préparés, avec un cabinet d'avocats spécialisés, très compétents. L'aide financière des militants a été précieuse, MERCI !!!

Après l'approbation du PLU de Poligny le 23 mars 2017 par la CCCJ, et le rejet du recours gracieux déposé par le Pic noir le 6 juin 2017, nous avons pris la décision, en accord avec notre avocat, de déposer un recours contentieux. Pour ne pas risquer de vous voir tous frustrés, je cède à la tentation de vous raconter les nouvelles fraîches 2019, débordant ainsi le cadre formel 2018.

Racontote jurassienne : audience au tribunal administratif de Besançon

70 adhérent-e-s et sympathisant-e-s étaient présent-e-s.

Le rapporteur public montre par ses propos la connaissance qu'il a prise du sujet ; son discours, très complet, est étayé par la citation de nombreux textes juridiques relatifs aux lois de l'environnement, notamment sur la nécessaire préservation des corridors écologiques. Il fait également référence au vice de procédure concernant le PLU de Poligny, et en demande l'annulation totale ou partielle. Son intervention a offert un champ libre à notre avocat qui reprend ses dires, et y ajoute l'actualité concernant le projet pharaonique de Gonesse.

L'avocate de la CCCJ n'a pas été à la hauteur, l'absence d'arguments sérieux en fait foi.

A la sortie du tribunal, la presse locale et régionale attendait nos commentaires. Dans l'histoire du Pic, c'est la première fois que nous sommes autant sollicités par les médias.

Position de Monsieur BONNET et des élus communautaires

Que Monsieur le Maire de Poligny affirme "c'est le contexte actuel qui veut qu'on ne peut plus rien faire ? On ne peut plus rien développer", propos repris par toute la presse, est une erreur d'appréciation sur le contexte même. La prise de conscience du monde entier sur la réalité de l'urgence des solutions à rechercher pour faire face au changement climatique et à ses causes, la montée des dettes en tout genre, ne veut pas dire que l'on ne peut plus rien faire, mais que l'on ne doit pas faire n'importe quoi. C'est aussi de la responsabilité de la nouvelle CCCJ de s'en rendre compte et de prendre ce jugement comme un acte fondateur d'une nouvelle orientation possible et souhaitable.

Le Pic noir l'espère et attend une décision d'acceptation de ce jugement. Il participe selon ses moyens aux rencontres fondatrices du nouveau PLUI pour faire place à un avenir plus responsable. Nous espérons que l'ouverture que semble avoir le maire de Poligny quand il dit : "Je ne vais pas m'engager dans des clivages. S'il y a une pression qui n'est pas favorable, je m'inclinerai" est aussi celle de la CCCJ.

Suspense, il faut attendre 5 semaines qui ont mis à mal notre patience pour avoir le résultat du délibéré

Enfin le 28 avril, nous avons appris avec grand bonheur que notre recours était entendu et retenu par le

tribunal administratif. La balle est maintenant dans le camp de la commune de Poligny et de la CCCJ qui ont jusqu'au 26 juin pour faire appel.

Une première victoire exemplaire...

Nous avons été sollicités par plusieurs associations environnement afin de leur procurer le délibéré, ce que nous avons fait, bien sûr. Il est exceptionnel qu'un premier recours ne soit pas rejeté. Pour mémoire, l'association luttant contre le Center parcs de Roybon en est à son troisième recours.

Pour conclure...

Citons les propos de Dominique BOURG (professeur à l'université de Lausanne, philosophe, auteur du dictionnaire de la pensée écologique) lors d'une conférence à Poligny, répondant à la question : que pensez-vous du projet Center parcs, "c'est un projet infantile !"

Rapport financier

compte de résultats du 1/01/2018 au 31/12/2018								
60	CHARGES	N	N-1		75	PRODUITS	N	N-1
602	Frais manifestations	360,07	976,21			Cotisations	2050,00	2340,00
61	Services ext.					Dons	1890,00	1925,00
611	Location salle	60,00	60,00			recettes	221,75	4030,80
612	com : tracts- autocollants ..		191,4					
616	Assurances	132,16	127,72					
62	Autres services ext.							
622	honoraires-avocat	840,00	7200,00					
626	Frais postaux		7,30					
627	Frais bancaires	57,96	57,71					
6286	cotisation JNE		50,00					
6288	divers	70,90						
	Total Charges	1521,09	8670,34			Total Produits	4161,75	8295,80
	résultat	2670,66	-374,54					
	compte courant au 31/12/2018	8262,29						

Élections Conseil administration

Élisabeth SEIGLE FERRAND
Marie-Hélène RAFFANEL
Martine KELLER
Laurent GAUDIN
Claude MEUNIER
Marie-Odile MAINGUET
Hervé BELLIMAZ
Véronique GUISLAIN
Geneviève DANDELOT